

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Sézanne Sud-Ouest Marnais

LES ÉVÉNEMENTS

L'année 2024 est à nouveau marquée par de nombreux changements administratifs et de personnel.
Beaucoup de mouvements de personnel, occasionnant de nombreux recrutements et des recours à des contractuels. Et une fin d'année particulière, sans aucun personnel en service Finances-RH pendant 2 mois et demi. Malgré ces conditions particulières, l'ensemble des services a fonctionné et l'équipe de direction a repris les compétences RH-Finances.

En 2024, les services ont poursuivi leur activité et de nouveaux projets ont vu le jour : construction de la nouvelle crèche d'Esternay ; participation aux appels à projet pour le public âgé ou en situation de handicap avec les partenaires du CRT, ASSOMPAEI pour permettre la création de nouveaux services au plus près de la population : Plate-Forme de Répit, Ateliers physique adapté ; acquisition d'un minibus publicitaire ; passage à la nomenclature M57 pour le service finances ; groupes de travail sur l'emploi décent avec les partenaires.

Le CIAS s'est doté d'un nouveau site Internet via l'association CHATLOUPE.

Le CIAS a participé au lancement de l'enquête sur la jeunesse de la CCSSOM et poursuite de la coopération avec la CCSSOM dans le cadre de la Convention territorial global avec la CAF.

ACCUEIL

31 489

Le nombre d'appels gérés au CIAS en 2024 dont 3 588 en interne, 15 832 entrants. Une baisse de 20 % des appels par rapport à 2023

5 279

personnes accueillies

7

partenaires présents pour assurer des permanences

19

Le nombre de dossiers de domiciliation dont 7 nouveaux (seulement sur Sézanne) Cela représente 764 courriers et 183 passages.

12

Le nombre de dossiers d'aide sociale légale traités, uniquement pour Sézanne en cette année 2024.

Le CIAS accueille le public de ses services, mais aussi toute personne ayant besoin d'effectuer une démarche administrative ou une demande d'information variées, ou de faire des photocopies par exemple.
Le CIAS accueille également des partenaires. Ainsi, les permanences de partenaires sont assurés par : la sécurité sociale, l'assistante sociale de la CPAM, la conseillère numérique, l'association LADAPT, l'association Coup de Main, l'UDAF, la CAF en visio chaque jeudi.

Le CIAS assure les domiciliations pour son territoire mais également pour le compte du Club de prévention.
Le CIAS gère l'aide sociale légale en constituant les dossiers et en faisant le lien avec le département instructeur.
La domiciliation et l'aide sociale légale sont déléguées au CCAS de St Just Sauvage et au CCAS d'Esternay pour leur territoire respectif afin de conserver une proximité de service.

ACTION SOCIALE

386

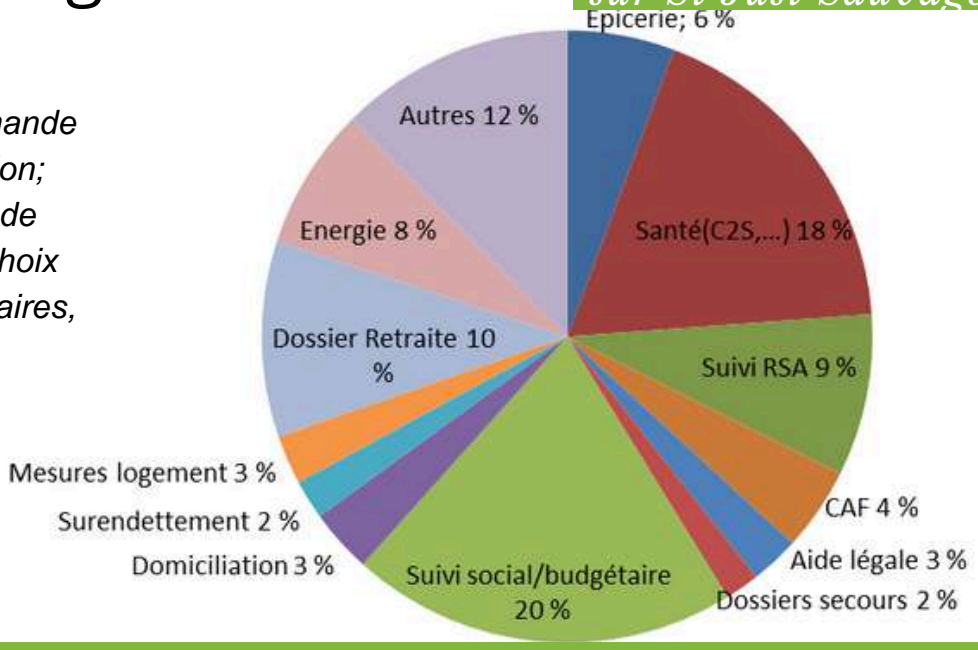
suivis par le travailleur social (+7%)

272

personnes aidées par les Epiceries (+ 30%). A noter une baisse sur Sézanne et une hausse sur St Just Sauvage.

Typologie de l'accompagnement

Autres : demande d'information; rédaction de courriers; choix complémentaires, etc.



L'action sociale du CIAS en direction des personnes les plus défavorisées s'articule autour de quatre grandes priorités : le logement, l'insertion sociale, l'accompagnement budgétaire, l'aide alimentaire et l'accès aux droits.

Objectifs :
- Accompagner, mobiliser et valoriser les capacités de chacun à construire son avenir
- Assister les personnes dans leurs démarches administratives d'accès aux droits, de retour à l'autonomie,
- Proposer une aide dans le cadre d'un suivi budgétaire y compris par l'attribution éventuelle d'aides sous forme de prêts ou de dons.

Moyens humains :
- Un travailleur social (1 ETP) qui reçoit, conseille, oriente accompagne et aide les personnes dans leurs démarches et le retour à l'autonomie.
- Un travailleur social (1 ETP) chargé de la gestion, de l'animation et du développement du lien social au sein des Epiceries sociales "Coup de pouce" (Sézanne) et "L'éclaircie" (St Just Sauvage).
- Une assistante du service social correspondant à l'agent d'accueil.

EPICERIES SOCIALES

75

Foyers bénéficiaires de l'Epicerie de Sézanne (-18%)

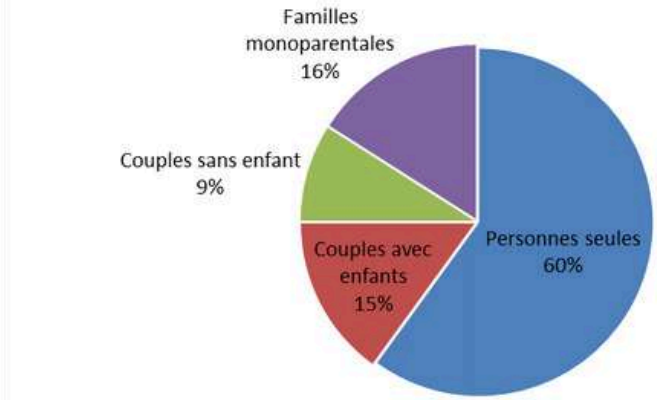
Sur Sézanne

16 460

repas distribués

(tonnage en équivalent repas) (- 28%)

32 261€



137 personnes. 75 familles viennent de Sézanne et 8 de villages proches (Broussy le Petit, Broyes, Chichey, Fontaine Denis, St Just Sauvage, Saudoy).

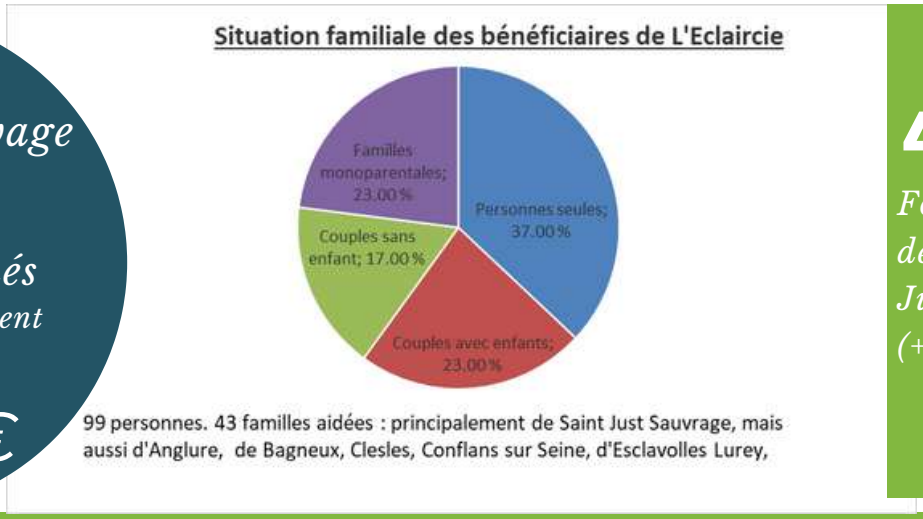
Sur St Just Sauvage

10 320

repas distribués

(tonnage en équivalent repas) (+ 53.5%)

20 227€



99 personnes. 43 familles aidées : principalement de Saint Just Sauvrage, mais aussi d'Anglure, de Bagneux, Clesles, Conflans sur Seine, d'Esclavolles Lurey,

43

Foyers bénéficiaires de l'Epicerie de St Just Sauvage (+ 20%)

Le CIAS gère deux épiceries sociales :
- L'épicerie "Coup de Pouce" à Sézanne
-L'épicerie "L'Eclaircie" à St Just Sauvage
Les orientations se font par un travailleur social (CIAS/CSD ou autre partenaire).
Les Epiceries permettent une aide alimentaire mais pas uniquement, elles favorisent l'accompagnement en rendant acteur les bénéficiaires, elles contribuent à développer le lien social.
Des ateliers sont proposés sur Sézanne pour les bénéficiaires.
Les bénéficiaires de l'Epicerie de Sézanne participent à la Journée Mondiale du Refus contre la misère avec ATD Quart Monde.
Le CIAS organise un voyage pour les bénéficiaires, en 2024, il a eu lieu à Provins.

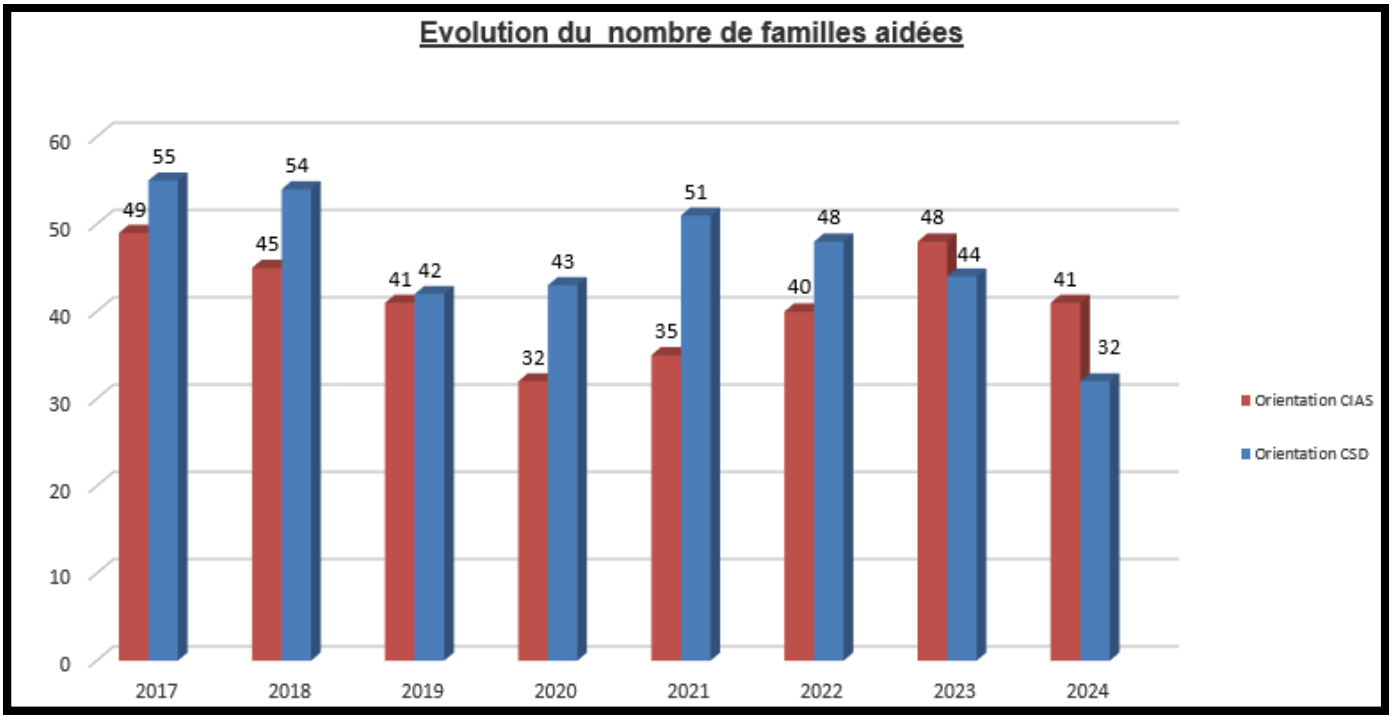
Moyens humains :
- Un travailleur social (1 ETP) Responsable des Epiceries
- 11 bénévoles pour Sézanne
-12 bénévoles pour St Just Sauvage

Les partenaires sont : La Banque alimentaire, LECLERC Sézanne, le Rotary, ATD Quart Monde, la Cité scolaire, CAF, le Département, le Club de prévention, Intermarché de Méry sur Seine Parmentine.

Une collecte annuelle : 5 032 kg sur deux jours avec la présence de 72 bénévoles.

Des colis d'urgence sont distribués si nécessaire, notamment en attente de RDV avec le travailleur social.

EPICERIES SOCIALES



NOMBE DE JOURS D'OUVERTURE

EPICERIE COUP DE POUCE

En 2022	En 2023	En 2024
94	101	89

EPICERIE L'ECLAIRCIE

En 2024
52

Le public des Epiceries sociales est différent selon le territoire.
La moyenne d'âge sur le secteur de Sézanne est de 44 ans pour les bénéficiaires contre 25 ans sur le secteur de St Just Sauvage. La population aidée est donc plus jeune sur l'ex- communauté de communes d'Anglure.

Les ressources des familles sont principalement le RSA ou un salaire sur le secteur de St Just Sauvage. Sur le secteur de Sézanne, principalement le RSA ou l'ASS. Augmentation des familles sans ressources ou en rupture de droit. Les accès gratuits à l'épicerie permettent de répondre à cette problématique. Le nombre d'accès gratuits est plus nombreux sur le secteur de St Just Sauvage.

Les orientations se font de moins en moins par la CSD sur le secteur de Sézanne. Sur le secteur de St Just Sauvage, elles sont exclusivement réalisées par la CSD car seul le travailleur social de la CSD intervient sur ce territoire. Il convient de rappeler que le bénéficiaire et le travailleur social signent un contrat de réciprocité pour atteindre des objectifs définis ensemble (ex: payer une facture, faire du bénévolat, etc.).

Les ateliers mis en place sont pour le moment exclusivement sur le secteur de Sézanne. Il s'agit d'ateliers cuisine, visites culturelles, informations sur la santé, glanage des oignons par exemple, etc. Une douzaine de participants par atelier.
Sur St Just Sauvage, un temps d'accueil autour d'un café est organisé.

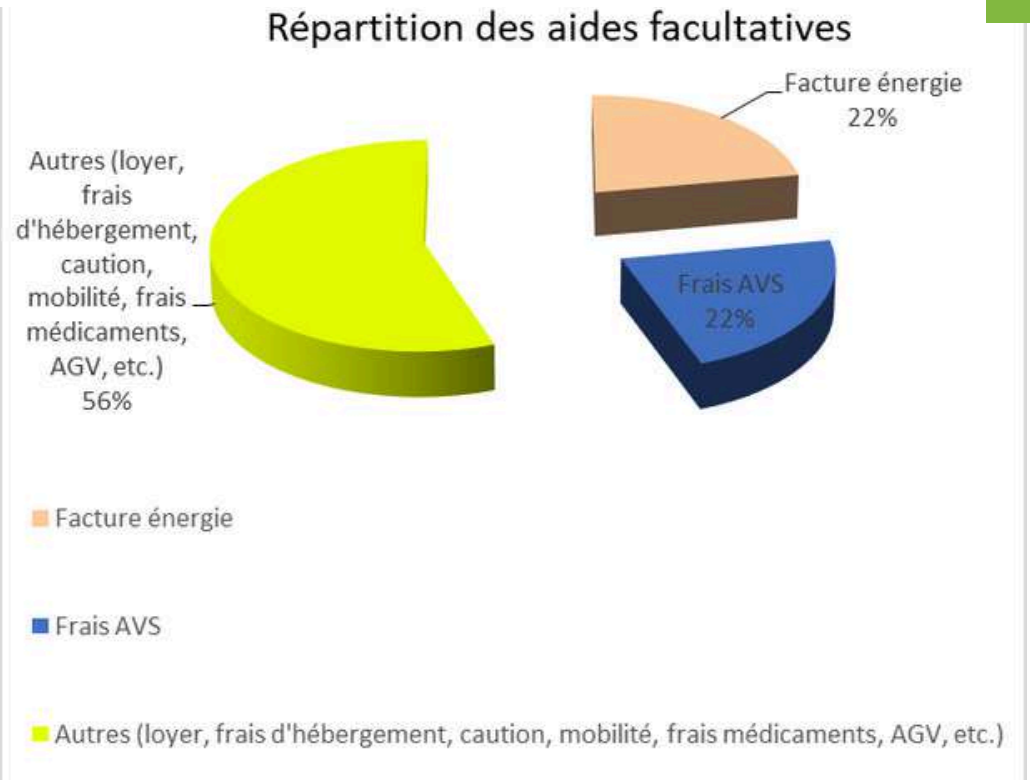
COMMISSION PERMANENTE

237

nombre de dossiers étudiés en 12 commissions

2 845 €

montant des aides accordées



Le CIAS octroie des aides facultatives (prêts, aides financières) via une commission permanente qui se réunit chaque mois. Elle étudie également les accès particuliers et les renouvellements des Epiceries sociales.
La commission est composée de 12 membres du Conseil d'administration.

Les dossiers étudiés en commission sont initiés par des travailleurs sociaux, du CIAS, de la CSD, ou d'autres partenaires comme le Club de prévention, la Mission locale, le CMP, etc.

Aides facultatives :

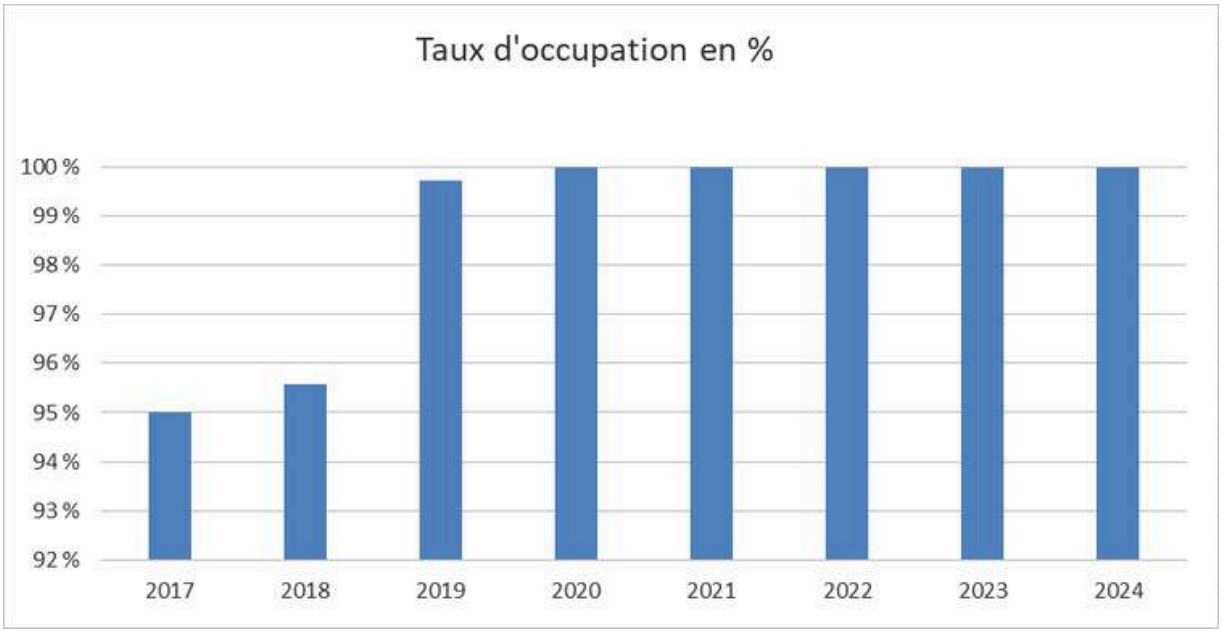
- montant moyen des dons : 474€ contre 535€ l'année précédente
- montant moyen des prêts : 368€ contre 921€ l'année précédente.

Les personnes aidées ont majoritairement entre 41 et 55 ans (50%).

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

6
emplacements

20
personnes accueillies



L'aire d'accueil des gens du voyage se situe à Sézanne, route de Vindey. Elle a été créée en 2011.
Il y a 6 emplacements dont 1 PMR.
Le financement auprès de l'Etat porte sur 12 emplacements.

Depuis le COVID, nous constatons que les familles ne souhaitent plus se déplacer.

Les familles payent l'emplacement et les fluides consommés (eau et électricité).

Aucun financement particulier en 2024, le changement de portes des sanitaires est prévu pour 2025.

Moyens humains :
Deux agents techniques du CIAS assurent l'entretien.

Accompagnement :
Pour une partie des familles, la domiciliation est réalisée au CIAS.
L'ensemble des enfants est scolarisé.

En 2024, le règlement de fonctionnement a été revu ainsi que les tarifs avec un tarif spécifique si le nombre de caravanes excèdent le nombre de 3 grandes.

ACTIONS AUPRÈS DU PUBLIC ÂGÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP

7
services

+ 450
personnes aidées par les services

L'action en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap s'articule autour de différents services :

- service d'aide à domicile
- service de portage de repas
- service de petit bricolage/jardinage
- service de transport
- service de téléassistance
- Espace Solid'âge

Objectif principal : apporter une réponse aux personnes en perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile.
- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne,
- Proposer une offre de service adaptée permettant une réponse globale aux besoins d'une personne vivant à domicile.

Moyens humains :
- Une directrice adjointe au service à la personne,
- Une responsable de service
- 2 agents administratifs
- 1 chauffeur-livreur portage de repas
- 25 auxiliaires de vie
- 2 agents techniques polyvalents.
- 1 agent chargé de l'accueil et de l'animation de l'Espace Solid'âge.

En 2024, un an d'existence pour le CRT (Centre de Ressources Territorial) issu du partenariat entre le CIAS et le Foyer Sainte Léonie Aviat (EHPAD).

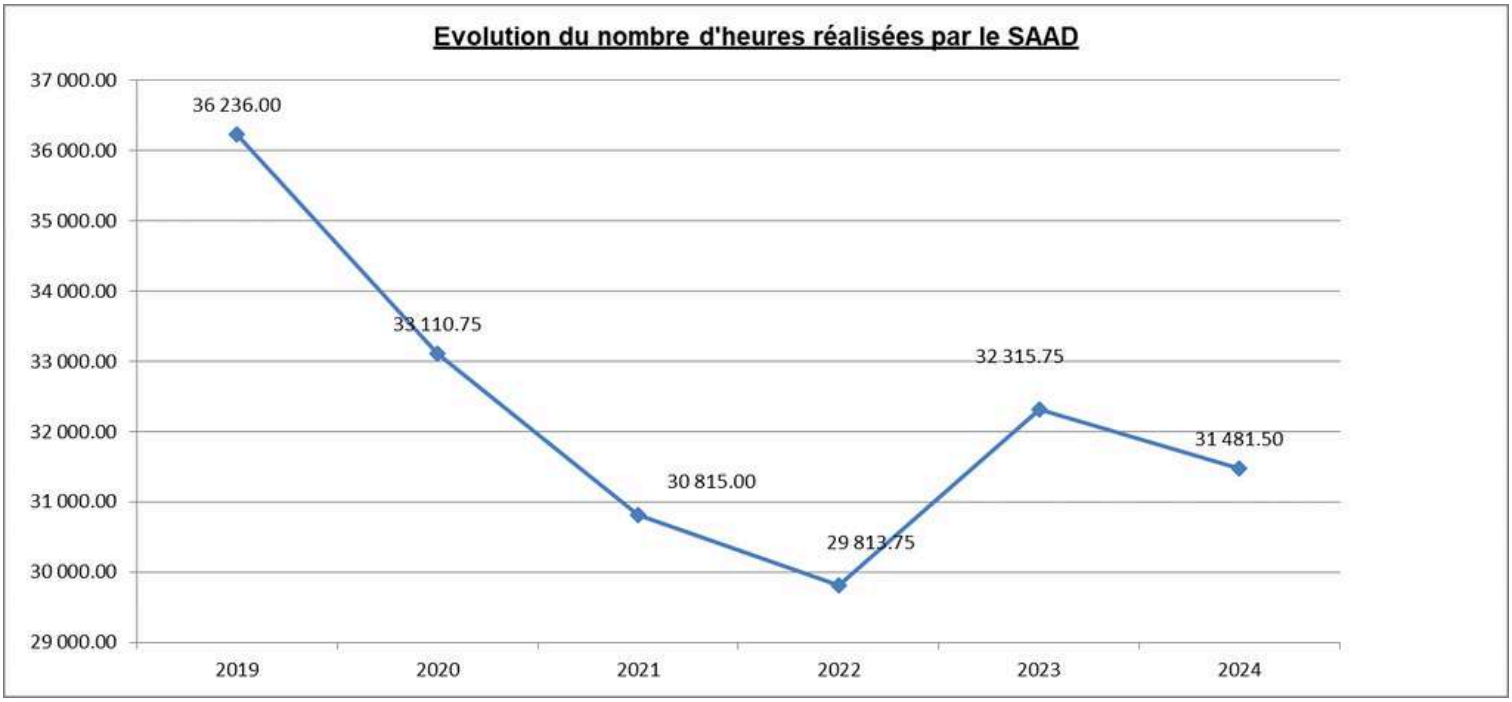
SAAD

31 481

heures réalisées auprès des usagers

273

personnes aidées par le SAAD



Le SAAD apporte l'aide nécessaire au maintien à domicile. L'accompagnement dans la vie quotidienne est assuré par du personnel formé (AVS). Elles apportent une aide quotidienne (aide à la toilette, aux tâches ménagères, aux repas, à l'accompagnement, etc., mais aussi un soutien moral essentiel. Le service intervient 7j/7 auprès des usagers de 8h à 20h.

Les bénéficiaires sont principalement des femmes 71% (193). La majorité des bénéficiaires a entre ?? et ?? ans (??). Le nombre d'heures effectuées concerne principalement des bénéficiaires âgés entre 91 et 95 ans.

La dépendance des bénéficiaires se répartit de la manière suivante : 32% GIR6 ; 25% GIR5 (23% en 2023) ; 24% GIR4 ; 15% GIR3; 3% GIR2 (5% en 2023) et 1% GIR1.
Le changement 2024 concerne la baisse des bénéficiaires en GIR 2 suite à des décès ou entrées en établissement.

Sur les 31 481.50 heures effectuées, 19 112.50 heures ont été réalisées sur Sézanne, soit 61% contre 65% l'an dernier.

Moyens humains :
En 2024, le service a pu intégrer 3 agents contractuels.

SAAD

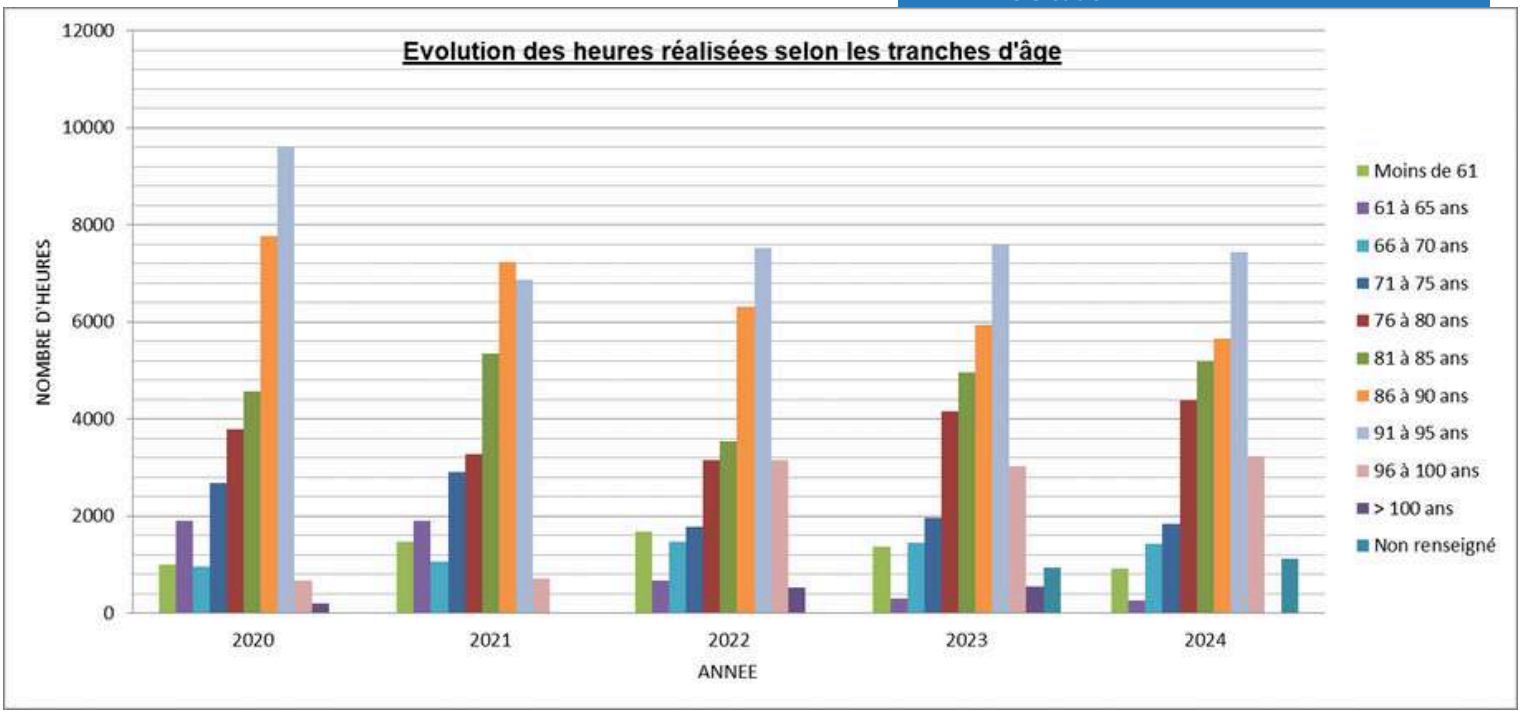
71%

des bénéficiaires sont des femmes

43%

des bénéficiaires sont seuls

Budget du SAAD : 926 643€



Le SAAD est un service qui participe à la prise en charge globale de la personne accompagnée. Le service effectue de nombreux relais avec l'ensemble des partenaires du territoire.
Le service effectue l'ensemble des démarches administratives en réalisant les dossiers administratifs au domicile des bénéficiaires, en faisant le suivi de la prise en charge, en réalisant des visites à l'hôpital le temps des hospitalisations, le lien avec l'EHPAD, etc.

L'ensemble des partenaires est sollicité et des rencontres sont organisées de manière régulière afin de coordonner les prises en charge communes.

Partenaires:
DAC, CRT, CLIC, SSIAD, CPTS, professionnels de santé, infirmières libérales, centre de santé, services sociaux, APA, mandataires judiciaires, établissements et services médico-sociaux, etc.

Moyens financiers :
En 2024, le SAAD a pu bénéficier de l' aide du Département pour le financement de la valorisation salariale ainsi que des actions pour améliorer la qualité de vie au travail du personnel.

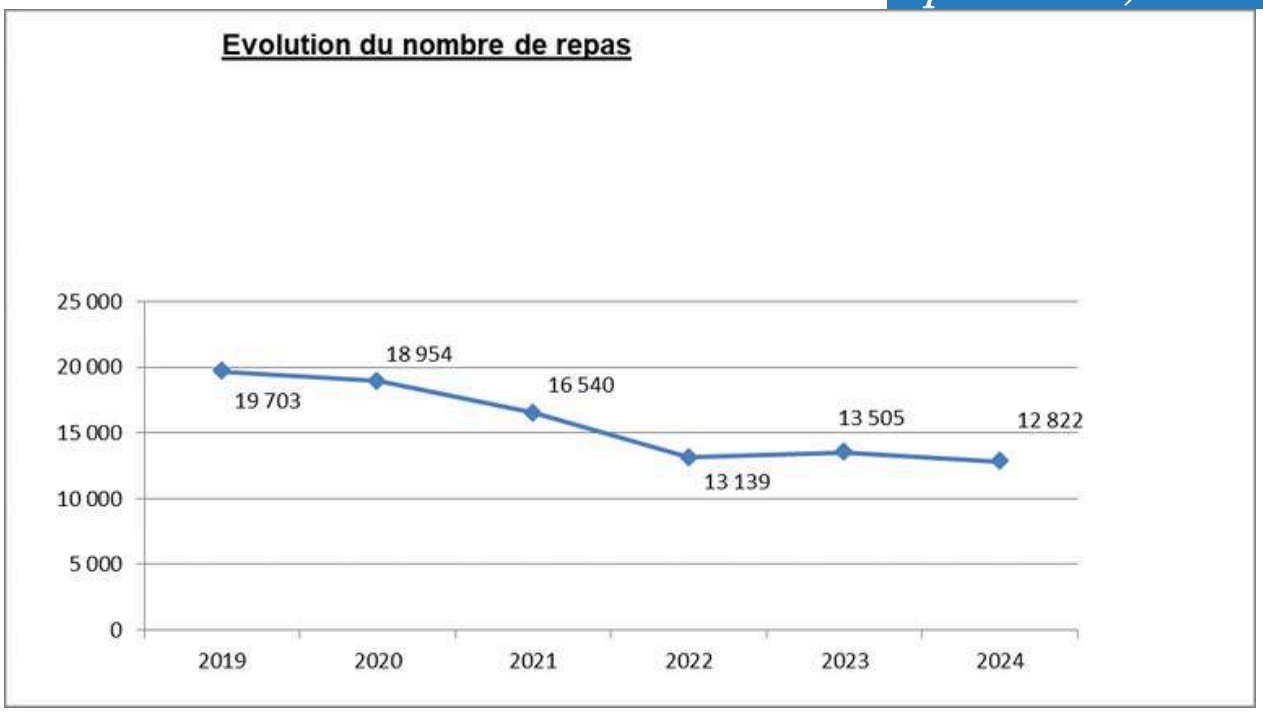
PORTAGE DE REPAS

12 822

repas distribués

88

personnes aidées par le service (- 25 personnes)



Le service de portage de repas assure la livraison en liaison froide de repas préparés par un traiteur.

Les livraisons ont lieu 3 fois par semaine pour les 365 jours de l'année.

L'enquête de satisfaction réalisée fait apparaître une grande satisfaction envers le personnel, une majorité des bénéficiaires est satisfait des repas livrés. Les insatisfactions portent souvent sur la cuisson, la variété des menus et sur l'assaisonnement.

Les bénéficiaires :

Les bénéficiaires ont principalement plus de

Le service intervient sur les 23 communes (Sézanne et autour). La majorité des bénéficiaires habite Sézanne.

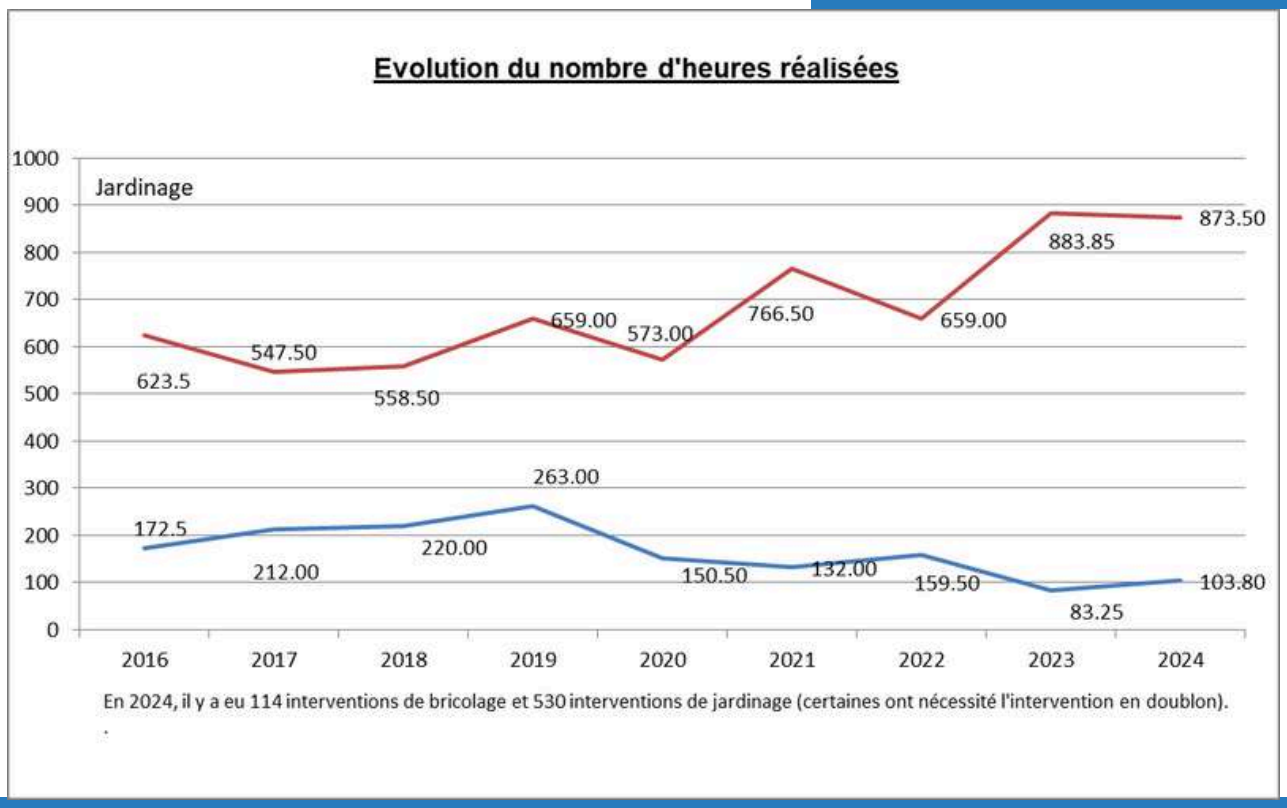
PETIT BRICOLAGE JARDINAGE

977

heures d'intervention
(+ 10 heures)

85

personnes aidées par le service
(- 8 personnes)



Le service petit bricolage - jardinage effectue des petits travaux facilitant le maintien à domicile.
Avant chaque intervention, un rendez-vous au domicile est pris afin de définir les modalités d'intervention (devis, contrat de prestation de service). Les travaux de jardinage correspondent à : la tonte de pelouses, le bêchage, la taille de haies ou de rosiers…, le désherbage, le nettoyage de jardin, etc. Les travaux de petit bricolage sont : changer des joints de robinet, réparer une chasse d'eau, déboucher un lavabo, lessiver des murs, poser des tringles de rideaux, des barres de douche, repeindre une porte, des volets…

En 2024, l'activité se maintient, seulement 10 heures en plus sur l'année 2024 par rapport à 2023.

Les bénéficiaires :

63 bénéficiaires habitent Sézanne soit 74%.

La majorité des bénéficiaires ont plus de 75 ans (74 %) et sont des femmes seules (53 %).

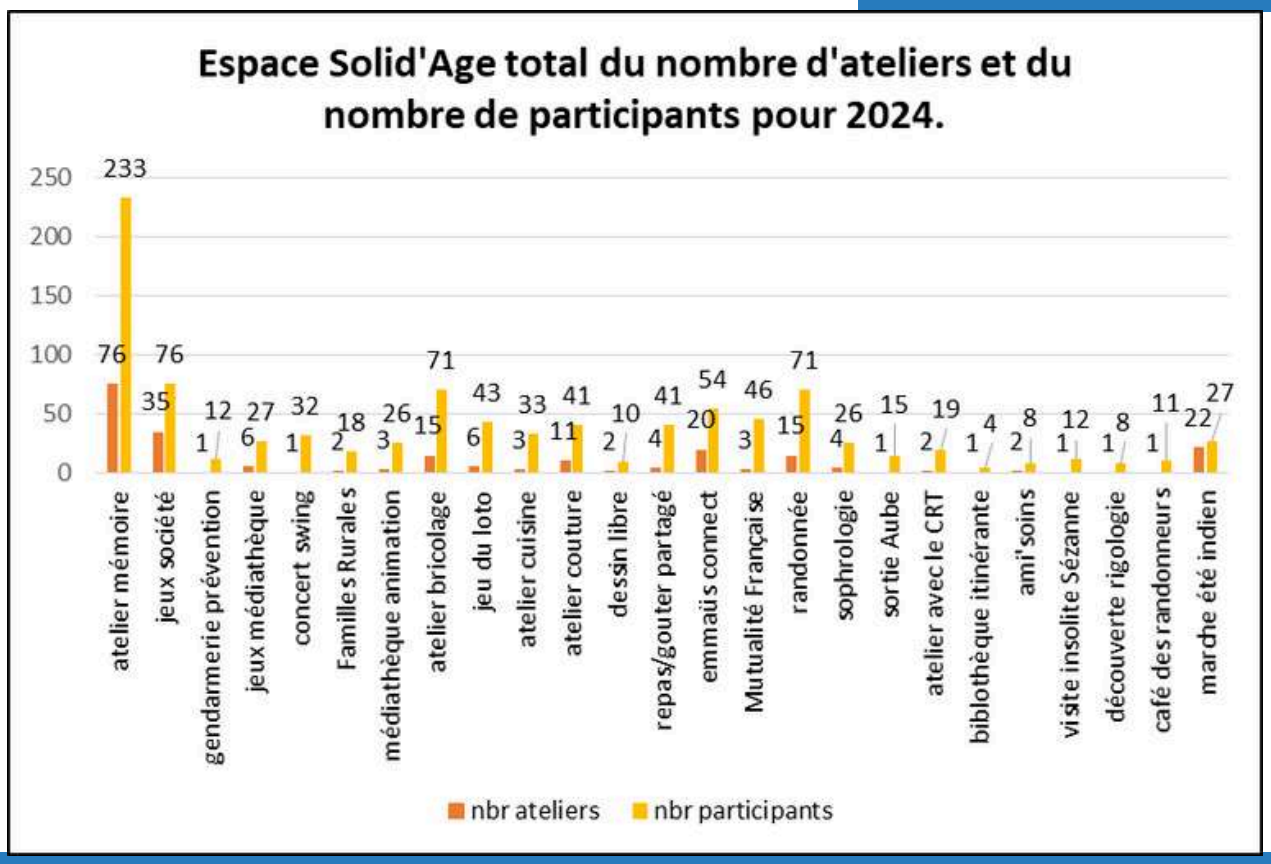
ESPACE SOLID'AGE

220

ateliers organisés
(+ 33 ateliers)

65

personnes différentes accueillies
(+ 6 personnes)



L'objectif de l'Espace Solid'âge est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social. Les activités permettent des échanges. Les activités sont proposées en fonction des attentes des "accueillis".
Les ateliers hebdomadaires sont proposés principalement aux Sézannais faute de place. Les ateliers peuvent être délocalisés sur le secteur d'Anglure ou d'Esternay afin de toucher les seniors de l'ensemble de la CCSSOM. Les actions de prévention avec les partenaires sont ouvertes à tous.
Une sortie annuelle a eu lieu sur Romilly sur Seine avec la visite de la bonneterie et le château de la Motte Tilly (16 participants, capacité maximale des minibus).

En 2024, l'Espace Solid'âge et le Foyer Sainte Léonie Aviat poursuivent leur partenariat.
Les bénéficiaires :

- la moyenne d'âge en 2024 est de 70.5 ans contre 70 ans en 2023.
- 82% des participants sont des femmes contre 90% en 2023.
- 72% des participants sont seuls contre 59% en 2023 ; 11 % sont en couple (22% en 2023) ; 17 % vivent avec une autre personne (19% en 2023).
- 67% sont de Sézanne contre 61% en 2023, 21% des autres communes de la CCSSOM et 12% hors territoire (10% en 2023).

TRANSPORT

164
trajets (en dehors du Club du jeudi)
service
CIAS
(- 23 trajets)

18
bénéficiaires du service
(+ 3 personnes)

10
trajets “Sortir Plus”
(- 22 trajets)

4
bénéficiaires du dispositif (- 10 bénéficiaires)

Le service transporte uniquement les personnes d’un des services du CIAS résidant à Sézanne.
Le service est ouvert deux fois par semaine pour des courses ou des rendez-vous à Sézanne.
Il assure également le transport de personnes vers le Club des aînés les jeudis après-midis.
A partir de septembre 2024, le CIAS a pu bénéficier d’un minibus de 9 places. Ce véhicule est utilisé pour le transport pour le Club. Toujours 5 personnes transportées pour le Club.

Dans le cadre du transport, le CIAS réalise la prestation des “Sortir Plus”. Il s’agit d’un dispositif des caisses de retraite qui propose la prise en charge de transport.

En début d’année 2024, 6 transports réalisés pour l’Espace Solid’âge.

Moyens humains :
Le personnel dédié au transport est mutualisé avec le service petit bricolage-jardinage.

Moyens matériels :
Un minibus 9 places financé via la publicité et aménagé PMR.
Le véhicule Teepee PMR a été rendu épave suite à un accident sans gravité.

Les transports concernent majoritairement les courses, ensuite les RDV médicaux, coiffeur, pharmacie, autres.

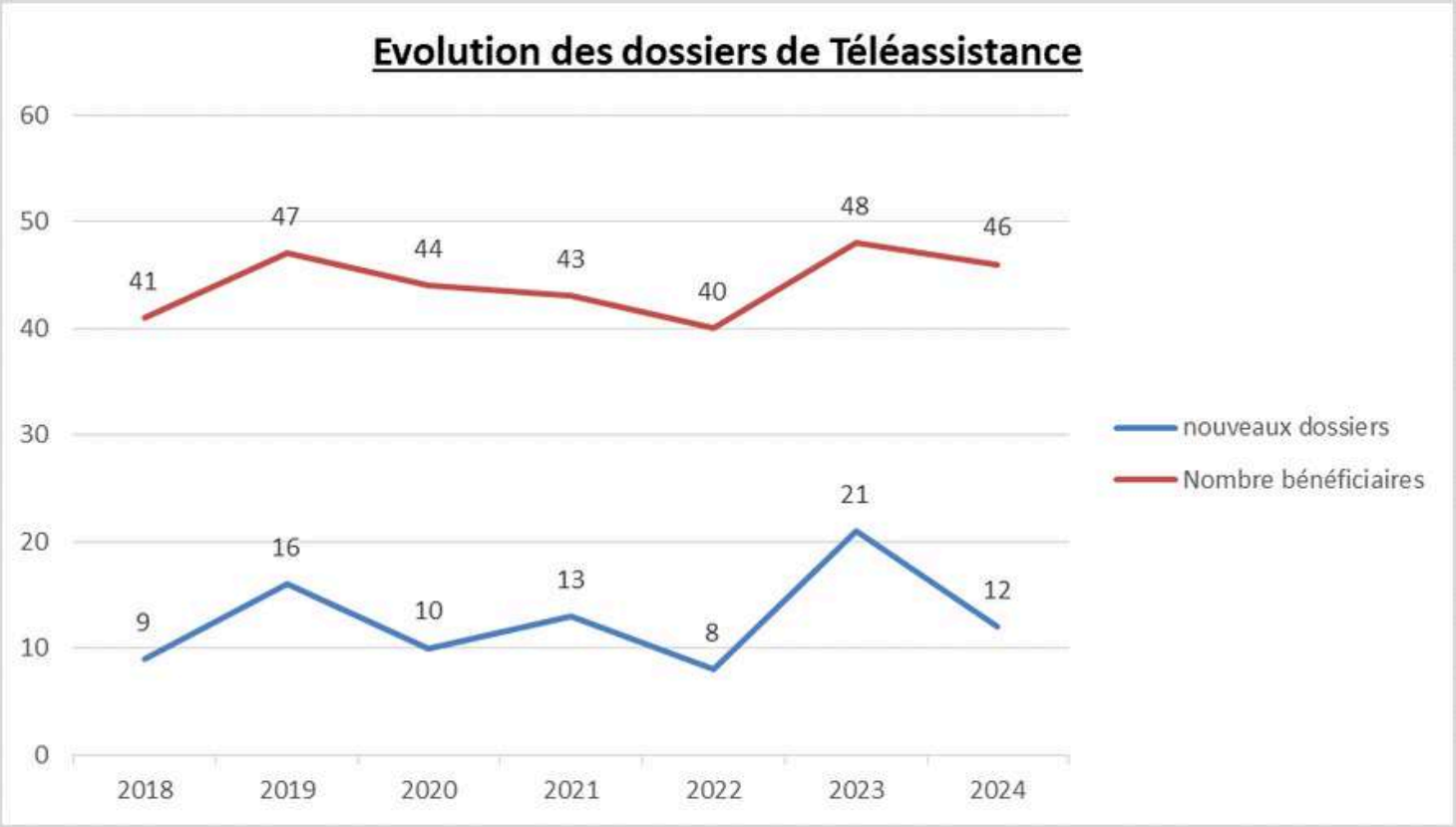
TELEASSISTANCE

46

bénéficiaires
(- 2 bénéficiaires par rapport à 2023)

12

nouveaux dossiers
(- 11 dossiers par rapport à 2023)



Le service de téléassistance assure la sécurité à domicile en lien avec un prestataire. Le CIAS est en partenariat avec Bluelinéa.

Le CIAS assume ainsi les inscriptions, la mise en service, le service après vente et le retour du matériel en lien avec la plateforme de Bluelinéa.

Moyens humains :
L'agent du portage de repas assure le service de téléassistance.

PROJETS CO-PORTÉS

3
appels à projet

3
porteurs

VOLET 1

46
bénéficiaires

65
professionnels

6
aidants

VOLET 2

24
bénéficiaires en fil active au 31/12

Age moyen 80 ans. 63% de femme et 67% GIR3-4

18
entrées

4
sorties

233
actions pour favoriser l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention

26
actions pour lutter contre l'isolement

198
actions pour contribuer à l'amélioration de pratiques professionnelles

Bénédicte VALTON, Directrice adjointe aux services aux personnes, co-anime le café des aidants, un vendredi après-midi par mois, avec la psychologue du GHAM depuis plusieurs années.
Le Centre de ressources territorial, porté par le CIAS et le Foyer Françoise de Sale Aviat, a ouvert le 1er septembre 2023.

Territoire : la CCSSOM

Les objectifs du volet 1 du CRT :
-Prévenir la perte d'autonomie chez les seniors, afin de favoriser le maintien à domicile ;
-Accompagner, les aidants, les professionnels dans leurs démarches relatives à la prise en charge de personnes en perte d'autonomie.

L'objectif du volet 2 du CRT :
-Renforcer l'accompagnement à domicile.

Moyens humains : Référente de parcours (1 ETP) ; Ergothérapeute (1 ETP) ; Psychologue (0.5 ETP) ; Animatrice (CIAS 1 ETP) ; Médecin coordonnateur (0.2 ETP) ; Direction commune (0.1 x2)

En 2024, réponse positive à l'appel à projet concernant la plate-forme de répit. La plate-forme de répit permet de proposer des actions pour les aidants.
Avec l'ASSOMPAEI, l'ensemble des acteurs ont répondu à l'appel à projet concernant les ateliers physiques adaptés.
Ces nouvelles actions ont ainsi pu ouvrir en 2025.

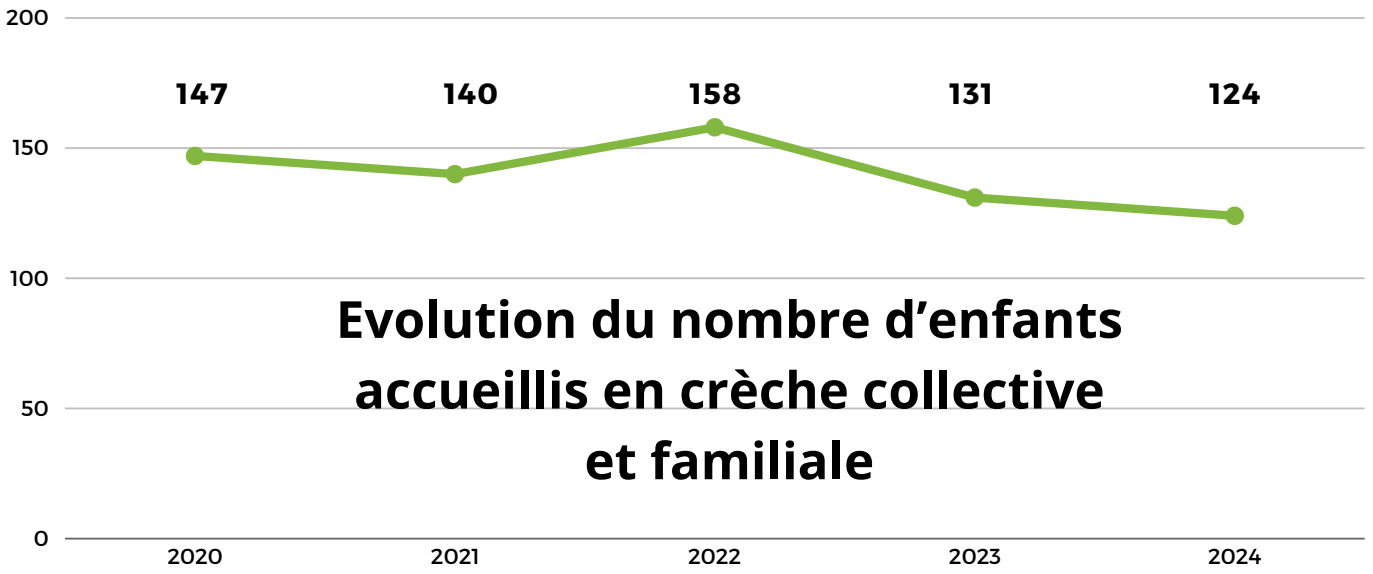
PETITE ENFANCE

5

services "Petite Enfance"

504

enfants accompagnés ou accueillis



Evolution du nombre d'enfants accueillis en crèche collective et familiale

L'action du CIAS en direction des enfants et des parents s'est développée ces dernières années. Les enfants accueillis en structure d'accueil petite enfance concernent les 0 à 4 ans. Les autres services sont des dispositifs d'accompagnement, d'éveil, de sociabilisation.

Objectifs :
- Accompagner les enfants dans la socialisation et le développement de leur autonomie
- Accompagner les parents dans leur rôle de parent
-Apporter une solution d'accueil pour les parents.

En 2024, le projet de création de la nouvelle structure d'accueil collectif sur Esternay a été lancée.

Moyens humains :
- Une Directrice adjointe Petite Enfance, responsable de structure
- 2 adjointes (1 EJE et 1 IDE)
- Une responsable de RPE (ex RAM)
- 13 auxiliaires de puériculture
- Un agent assurant les missions de restauration et de lingère.
- une responsable Espace parentalité (mi-temps) rattachée au CIAS.

L'évolution du nombre d'enfants accueillis en structure évolue chaque année. La baisse en 2024 fait suite à la baisse du nombre d'assistantes maternelles qui se poursuit. Le nombre d'heures contrat est également un facteur important. Plus les contrats sont faibles en heures, plus la structure peut compléter avec d'autres enfants.

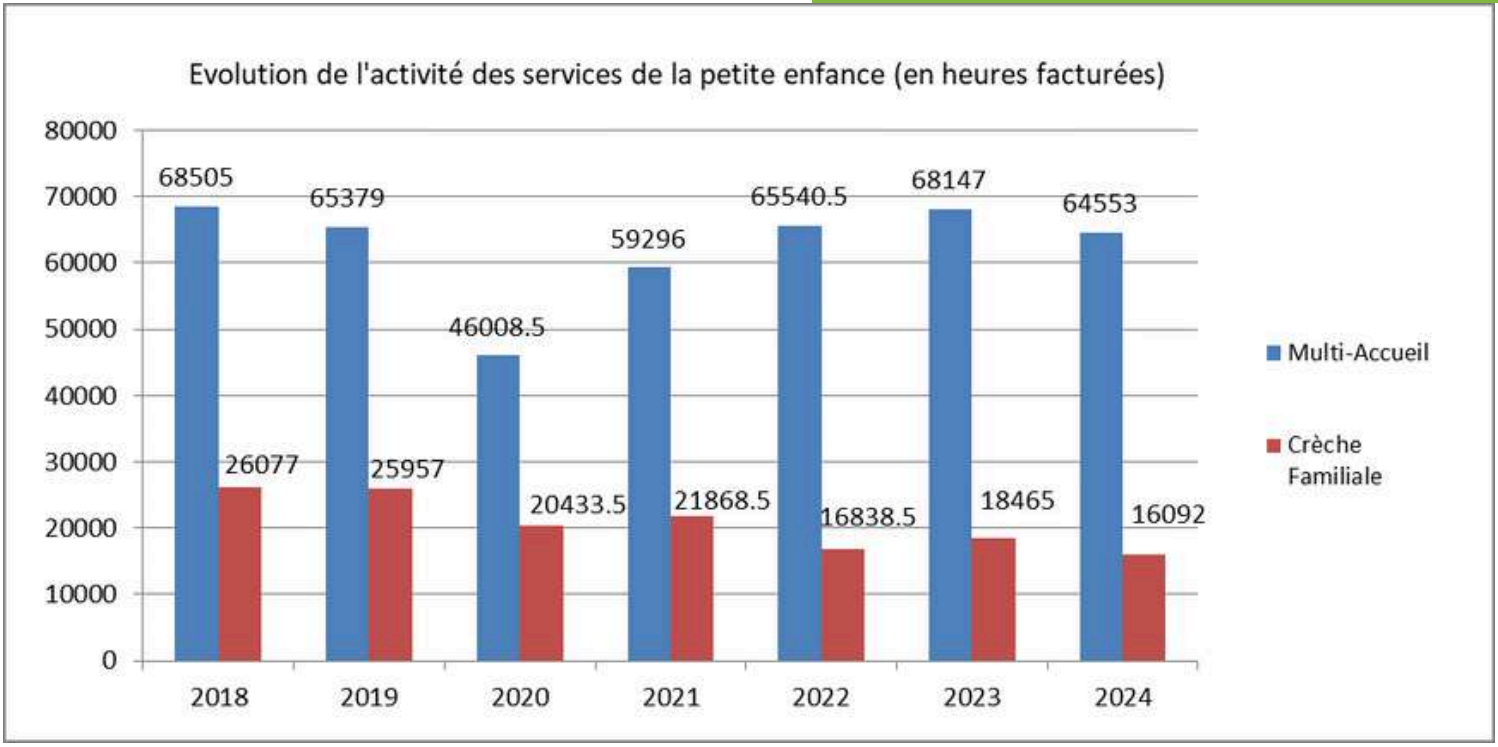
ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL

80 645

nombre d'heures d'accueil en crèche collective et familiale (-5 967 heures)

124

enfants accueillis crèche collective et familiale (-2 enfants)



La crèche Multi-accueil :
Agrément pour 35 places.
Les enfants de 2 mois à 4 ans y sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, de façon permanente ou occasionnelle, par un personnel diplômé et compétent. Les parents règlent leur participation en fonction de leurs revenus selon le barème de la CAF.

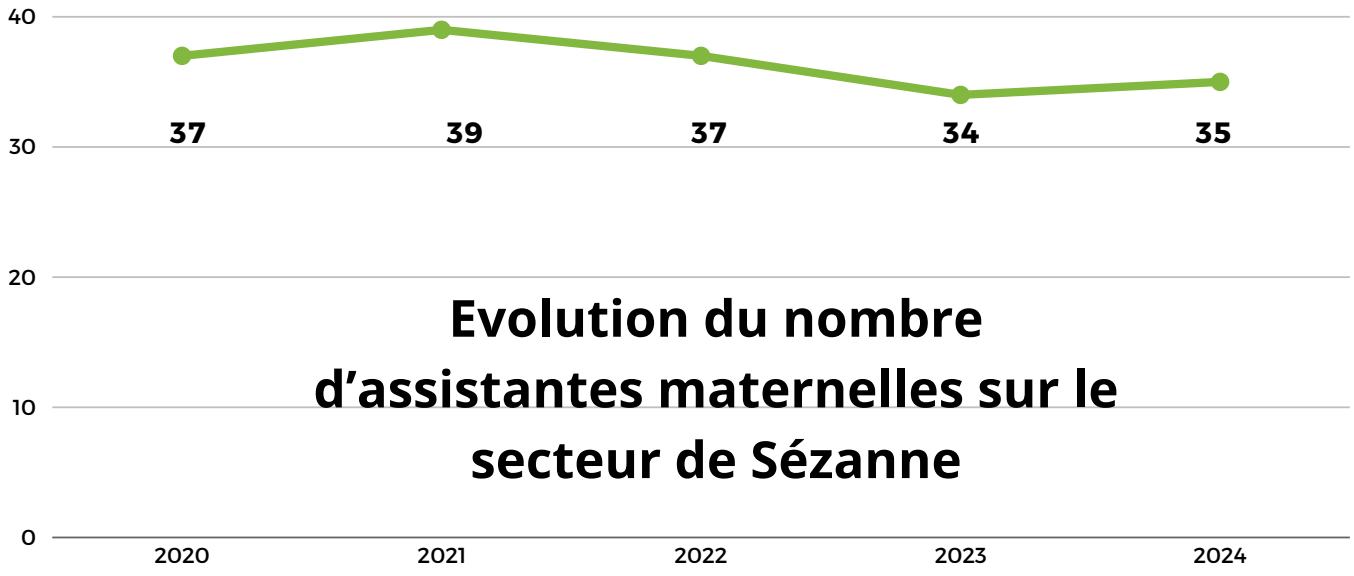
57 % des enfants accueillis habitent Sézanne, soit une légère baisse par rapport à 2023

La crèche Familiale :
3 assistantes maternelles puis 2 à partir de septembre 2024.
Elles accueillent à leur domicile les enfants qui leur sont confiés par la directrice de la Maison de la Petite Enfance, en fonction des besoins exprimés par les parents.
Les parents règlent leur participation au CIAS en fonction de leurs revenus et selon le barème de la CAF. Les enfants bénéficient d'un accueil à domicile et fréquentent régulièrement le multi-accueil accompagnés de leur assistante maternelle.
47 % des enfants accuellis habitent Sézanne contre 50% en 2023.

RELAIS PETITE ENFANCE

375
contacts
(+ 124)

93
ateliers organisés
(+ 2 ateliers)



Evolution du nombre d'assistantes maternelles sur le secteur de Sézanne

Le RPE (Relais Petite Enfance) est un lieu d'informations et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles de notre territoire. Anciennement appelé RAM (Relais Assistant Maternel).

Le RPE est un lieu d'information, d'échanges et de documentation ouvert aux parents et à toutes les assistantes maternelles agréées de notre territoire. Le RPE a également pour vocation de lutter contre l'isolement des assistantes maternelles et de conforter leur professionnalisme par l'organisation d'ateliers hebdomadaires d'éveil et d'actions de formation et d'information.
Une nouvelle responsable du RPE, Natacha TUPENOT est arrivée en juin 2024.

Les activités proposées le mardi et le jeudi matin sont diverses et variées en fonction des besoins.

16 Assistantes maternelles et 85 enfants ont participé aux ateliers.

A noter qu'en 2024, notre territoire sézannais (23 communes) comptait 35 assistantes maternelles en activité.

Un RPE à Esternay couvre l'ancienne intercommunalité d'Esternay. Le RPE dépend de Montmirail et assure des ateliers sur Esternay.

Le projet de déploiement du RPE de Sézanne sur le secteur d'Anglure est en cours.

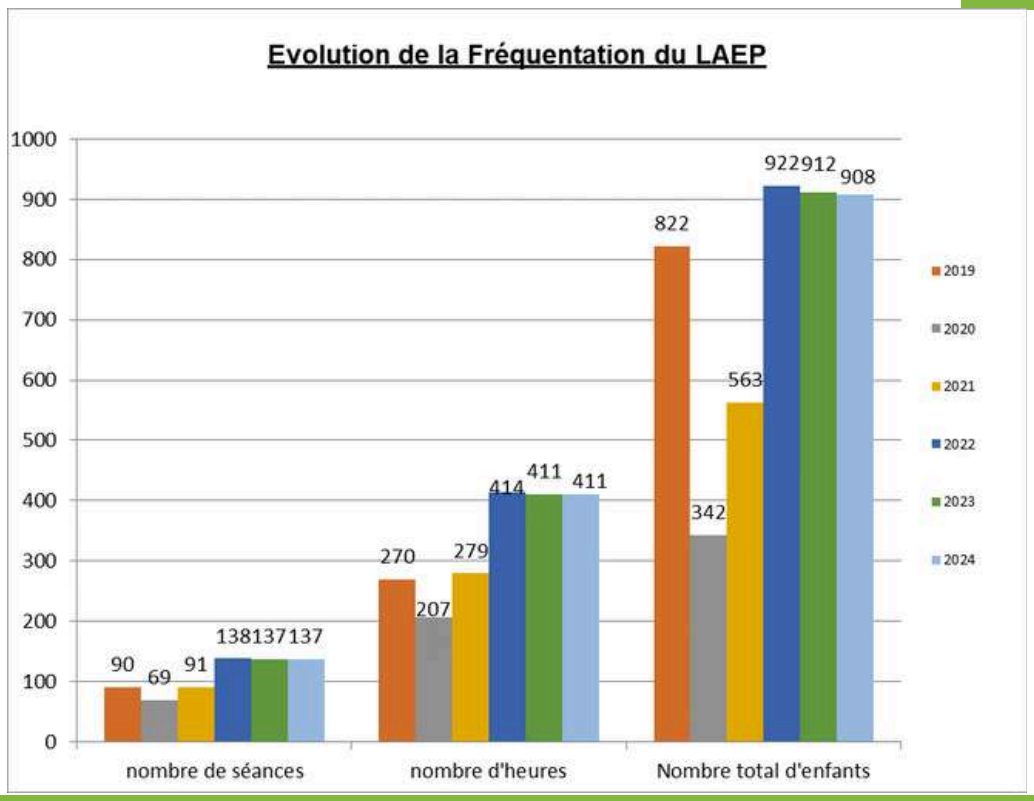
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

56

enfants ont fréquenté le LAEP (+21 enfants)

137

séances organisées



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace d'accueil des parents accompagnés de leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans, anonyme et gratuit. En présence de deux accueillantes diplômées, le LAEP est un lieu d'éveil, de découverte, de jeux libres mais aussi d'échanges et de soutien pour les parents. Le LAEP est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30.

Le LAEP est un lieu d'éveil, de découverte, d'échanges et de soutien pour les parents.

Moyens humains :
3 accueillantes sont formées à l'écoute.
A chaque séance, deux accueillantes sont présentes.
L'équipe du LAEP bénéficie de séances de supervision avec un professionnel pour analyser et évoquer les situations constatées en séance.

Le nombre d'enfants par séance a diminué car depuis 2021, il est proposé 3 séances par semaine au lieu de 2 séances. En 2024, une moyenne de 6 enfants à chaque séance.

Le nombre de séances par an est ainsi passé d'une moyenne de 90 séances à plus de 130 séances par an.

PARENTALITÉ

129
ateliers
(+ 17 ateliers)

2
conférences

10
"Ateliers de parents d'enfants différents"
Participation de 5 familles différentes

20
"Ateliers bébé gym"
Participation de 124 enfants différents

30
"Ateliers éveil musical"
Participation de 80 enfants différents

23
"Ateliers répit des parents"
Participation de 17 familles différentes

15
"Ateliers massage / portage"
Participation de 15 familles différentes

16
"Ateliers des parents"
Participation de 13 familles différentes

Le poste de chargé de mission parentalité permet de développer le réseau, les actions et d'apporter aux parents les services nécessaires.
Des actions sont menées depuis plusieurs années pour apporter aux parents des services qui leurs sont dédiés.
Depuis 2023, nous sommes reconnus Espace Parentalité par la CAF.
En 2023, une auxiliaire puéricultrice a été formée à l'allaitement maternel ce qui a permis de proposer des séances dès la fin d'année 2023 et toute l'année 2024 (8 séances en 2024 pour 10 familles). Une autre auxiliaire de puériculture s'est formée au massage de femme enceinte.
Le CIAS participe au groupe de travail de la CPTS sur la thématique : post natal pour l'accompagnement à la parentalité.
Les actions menées portent sur des actions variées qui se déploient pour une partie sur l'ensemble du territoire de la CCSSOM :

- les rencontres de parents d'enfants différents
- les ateliers de portage - de massage - d'allaitement
- les ateliers bébé-gym
- les répits des parents
- les ateliers des parents
- les ateliers éveil musical
- l'organisation de conférences : en 2024, "Faites des enfants qu'ils disaient" et une autre sur la thématique "Et les papas dans tout ça?". Au total, 110 participants.

Les nouveautés 2024 : les ateliers des vacances avec 5 séances pendant les vacances de la Toussaint (16 enfants) et le massage femme enceinte (9 participantes).
Les ateliers d'éveils musical sont proposés par deux agents formés dont la référente parentalité.



POINT FINANCIER

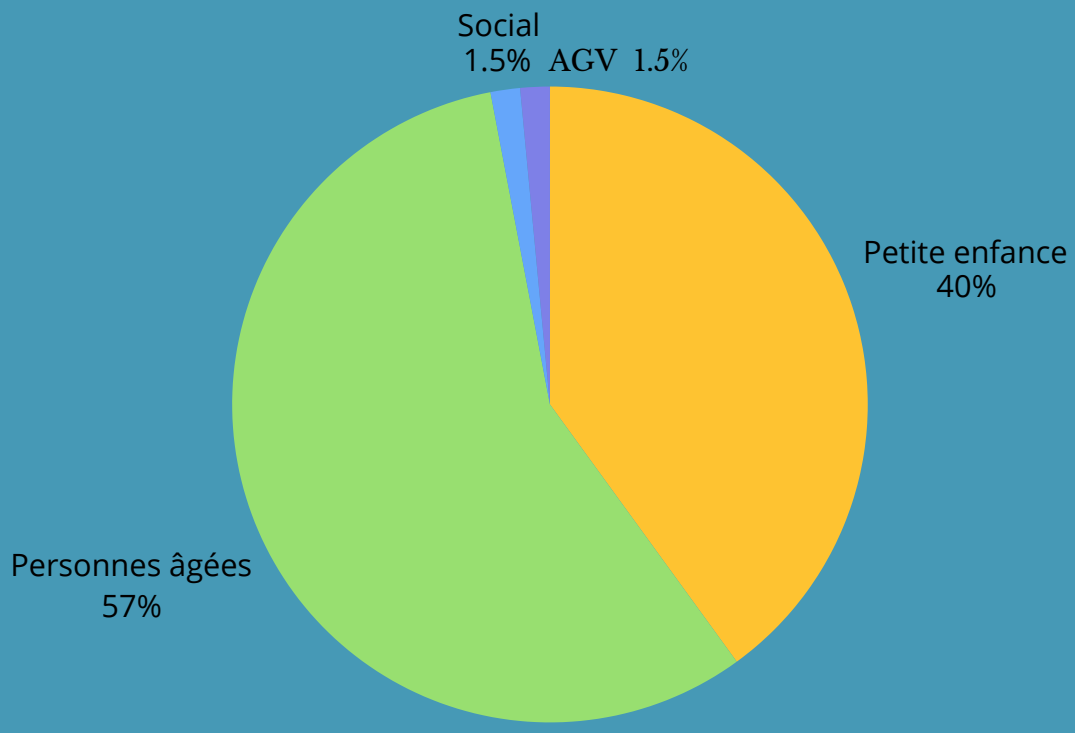
Le budget CIAS 2024 fait apparaître un excédent annuel de + 53 836€. La reprise d'excédent non comptabilisé au niveau des chiffres mais comptabilisé dans le budget s'élève à 695 730,06€

Contrairement à l'année précédente, les charges ont été maintenues et les recettes augmentées.
La subvention de la CCSSOM est de 963 200€ (soit + 2 200€).

2 921 298€ RECETTES CIAS

908 027€ RECETTES SAAD

Répartition des recettes par service

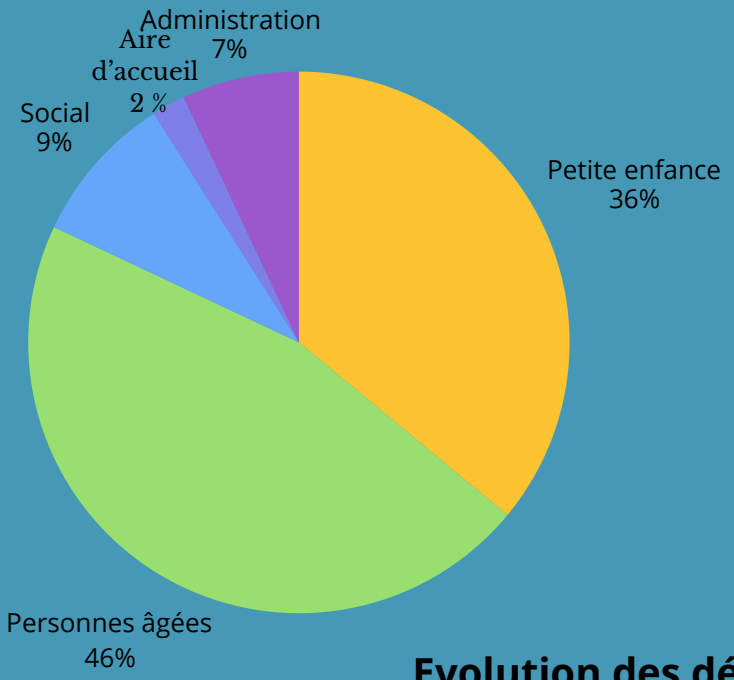




POINT FINANCIER

En 2024 sur le budget investissement, le CIAS a fait la commande d'un nouveau véhicule frigorifique pour le portage de repas avec une livraison prévue en début d'année 2025. Le montant de 50 000€ fait ainsi l'objet d'un reste à réaliser sur l'année 2025.
L'achat des équipements pour la crèche d'Esternay a débuté, achat des lits, vaisselle, linge, jouets pour un montant de 10 500€. Il est rappelé que la CAF finance 80% du coût d'investissement des équipements pour la structure petite enfance.

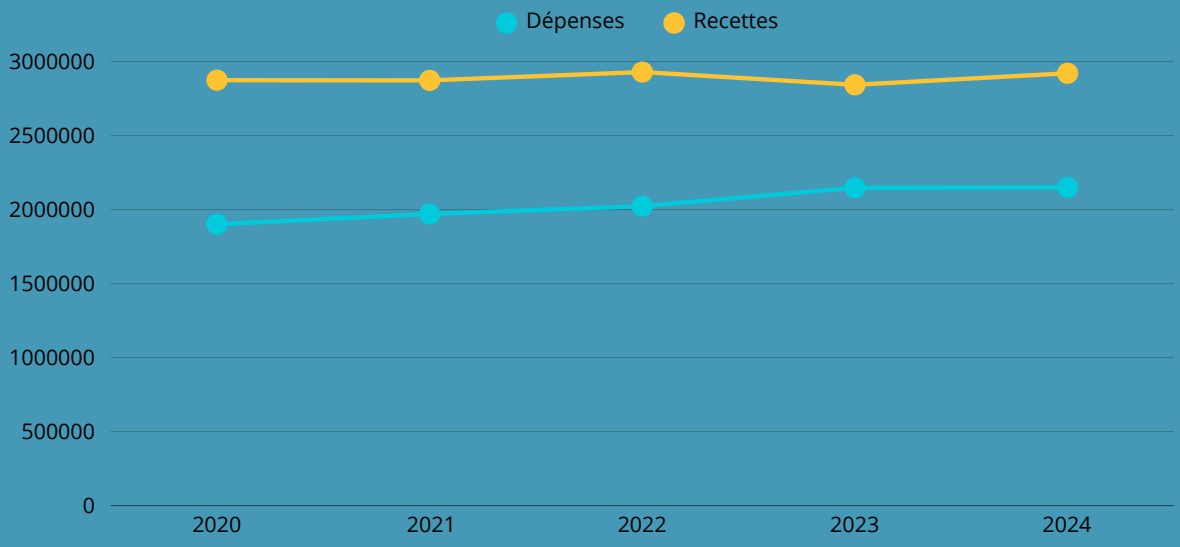
Répartition des dépenses par service



2 150 782€ DEPENSES CIAS

926 643€ DEPENSES SAAD

Evolution des dépenses et des recettes du CIAS



POINT RH



En 2024, l'ensemble des emplois n'ont pas été pourvu rapidement suite à une vacance de postes tant au niveau de la petite enfance que dans l'administration. La problématique de recrutement a été très difficile sur les postes RH et finances. A partir de mai 2024, un seul agent sur le service au lieu de 2 et en octobre plus aucun agent. Le recrutement est intervenu uniquement mi décembre. La direction a pallier au manque de personnel.

Le comité social territorial s'est réuni 2 fois.

Au 31 décembre 2024, le CIAS comptait 62 agents (contre 65 en 2023).
1 jeune en service civique accueilli pour une mission au sein de l'Epicerie sociale.
3 nouveaux agents contractuels pour des emplois permanents.
14 agents en remplacements.
2 vacataires.
1 agent décédé.
1 départ à la retraite.
1 démission d'un agent stagiaire pour raison personnelle.
1 démission d'une assistante maternelle.
1 demande de disponibilité pour raison personnelle.

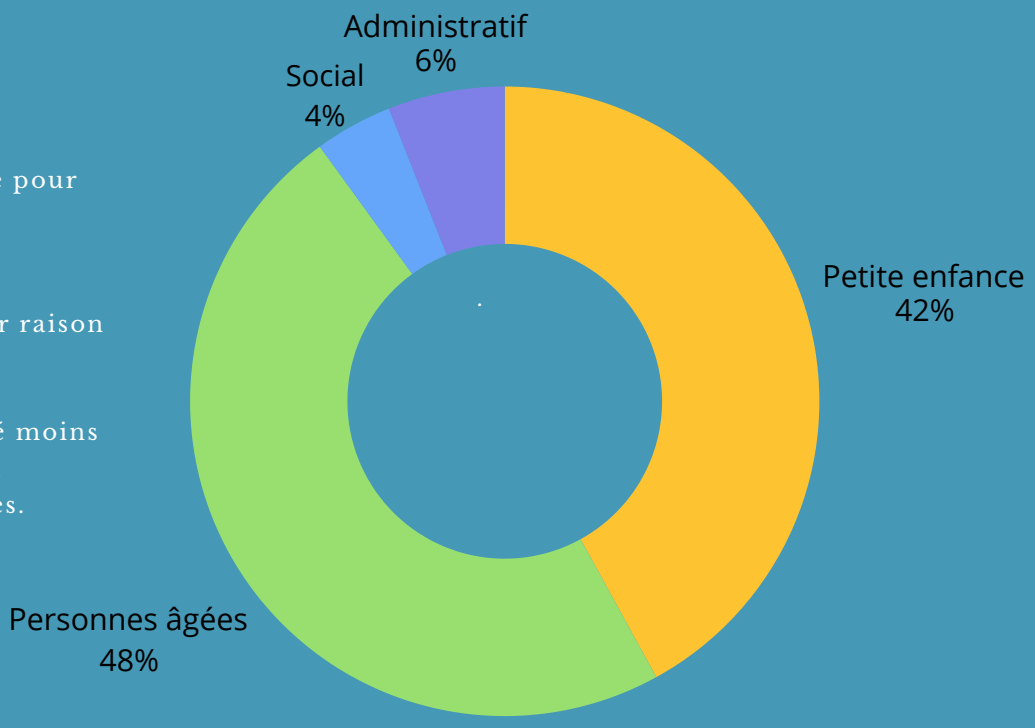
Le nombre de contractuels a été moins important cette année 2024 et a concerné l'ensemble des services.

Les agents bénéficient de formations proposées en interne, par le CNFPT et par les partenaires (CPAM, PULSY, CAF dans le cadre du REAAP, etc.). Il y a eu 3 formations d'intégration pour 3 nouveaux agents fonctionnaires. 47 formations ont eu lieu.

Depuis plusieurs années, le CIAS a formé l'infirmière de la MIPE pour la réalisation en interne des formations "Sauveteur secouriste du travail" (SST) et des formations "Prévention des risques liés à l'activité physique" (PRAP 2S destinée au personnel du secteur médico-social).
20% de son temps est consacré à la formation.
L'ensemble des services bénéficient ainsi de formations régulières.

Le CIAS accueille également des stagiaires au sein de l'accueil collectif, du service d'aide à domicile et auprès du travailleur social.

Répartition du personnel par service





LEXIQUE

APA : Allocation personnalisée d'autonomie
ASS : allocation de solidarité spécifique versée par France Travail
ASSOMPAEI : Association du Sud-Ouest Marnais des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés
ATD Quart Monde : association de lutte contre la pauvreté
CAF : Caisse d'allocations familiales
CCAS : Centre communal d'action sociale
CCSSOM : Communauté de communes Sézanne Sud-Ouest marnais
CIAS : Centre intercommunal d'action sociale
CLIC: Centre local d'information et de coordination gérontologique
CMP : centre médico-psychologique
CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
CPOM : Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens
CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé
CSD : Circonscription des solidarités départementales
CTG : Convention territoriale globale
CRT : Centre de ressources territorial
EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EJE : Educateur de jeunes enfants
ETP : Equivalent temps plein
GIR : Groupe iso-ressources
IDE : Infirmier diplômé d'état
LADAPT : association rémoise dans le domaine de l'insertion
LAEP : Lieu d'accueil enfants parents
REAAP : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
RPE : relais petite enfance
RSA : Revenu de solidarité active
SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
UDAF : Union départementale des associations familiales

Merci à tous nos partenaires









































LOGOS NON EXHAUSTIFS...



Journée de la fédération des agriculteurs retraités marnais sur l'aide alimentaire aux côtés des Restos du Coeur et de la Banque alimentaire

Randonnées 2024 - Espace Solid'âge





Minibus publicitaire arrivé en août 2024



Conférence parentalité



Nouveau site Internet



Journée du refus de la misère avec ATD



Agents techniques du CIAS



Projet crèche d'Esternay

Départ à la retraite d'une auxiliaire de vie

